

Académie :	Session :
Concours :	
Spécialité/option :	Repère de l'épreuve :
Intitulé de l'épreuve :	
NOM :	
<i>(en majuscules, suivi s'il y a lieu, du nom d'épouse)</i>	
Prénoms :	N° du candidat

*(le numéro est celui qui figure sur la convocation ou la liste d'appel)*

AAENES-ep.2-2010

CONCOURS INTERNE DE RECRUTEMENT  
D'ATTACHE D'ADMINISTRATION  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

SESSION 2010

Vendredi 26 février 2010

De 14 h à 17 h

**Epreuve n° 2**

Série de dix à quatorze questions à réponse courte, portant :

a) pour moitié sur des notions juridiques générales et de pratique administrative, l'organisation et le fonctionnement du système éducatif ...

b) pour moitié sur des éléments essentiels de finances publiques, droit budgétaire, comptabilité et gestion des établissements scolaires ou universitaires

Durée : 3 heures - Coefficient : 3.

**A T T E N T I O N**

Ce livret comporte 8 pages imprimées au recto et au verso. Assurez-vous que cet exemplaire est complet. Dans le cas contraire, demandez-en un autre au responsable de salle.

Ne pas écrire au crayon de papier.

L'utilisation de calculatrices n'est pas autorisée.

*L'usage de tout ouvrage de référence, de tout document et de tout autre matériel électronique est rigoureusement interdit.*

**Vous devez impérativement vous abstenir de signer ou d'identifier votre copie.**

**Vous devez répondre à chacune des questions en respectant strictement le nombre de lignes prévues. Les réponses doivent être rédigées sur le livret exclusivement.**

**En fin d'épreuve le livret sera restitué dans son intégralité au chef de salle.**

*Hormis l'en-tête détachable, la copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier. Toute annotation distinctive mènera à l'annulation de votre épreuve.*

Tournez la page S.V.P.

**S U J E T V O I R A U D O S**







**NE RIEN ÉCRIRE**

**DANS CE CADRE**

- 5 -

5 - Définition de la fongibilité asymétrique et raisons de l'asymétrie.

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

6 - Citez les principaux programmes européens destinés aux acteurs du système éducatif. Quels publics sont concernés ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**Tournez la page S.V.P.**



**NE RIEN ÉCRIRE**

**DANS CE CADRE**

- 7 -

9 - Les principales compétences confiées aux universités par la loi Liberté et Responsabilité des Universités (LRU).

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

10 - Comment la taxe d'apprentissage professionnelle peut-elle être employée ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

**Tournez la page S.V.P.**

**NE RIEN ÉCRIRE**

**DANS CE CADRE**

- 8 -

11 - Citez et décrivez succinctement les principaux documents de sécurité mis en place dans un E.P.L.E.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

12 - Quelles sont les grandes lignes de la réforme de l'enseignement professionnel à la rentrée 2009 ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....